

Le crédit immobilier est la solution qui permet d'obtenir une « avance d'argent » pour une durée plus ou moins longue » pour financer votre projet. Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Nous collaborons avec Diane Josselin, courtière en prêt immobilier basée à Nantes dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Téléphone : **07 71 67 53 60**

Adresse e-mail : d.josselin@sofinancimo.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/courtiernantes/>



Sommaire



- [Diane, pourquoi faire appel à un courtier en prêt immobilier pour financer un projet de construction en ossature bois ?](#)
 - [Avantage 1 : avoir un conseil professionnel personnalisé](#)
 - [Avantage 2 : avoir les meilleures conditions financières](#)
 - [Avantage 3 : avoir un accompagnement du début à la concrétisation du projet](#)

- [Quel est concrètement le chemin de l'investissement à suivre pour devenir propriétaire d'une maison en ossature bois ?](#)
- [Quelles sont vos principales forces pour accompagner au mieux nos clients ?](#)
- [3 choses à savoir sur les crédits à la consommation](#)
 - [Les raisons de le contracter](#)
 - [Le fonctionnement](#)
 - [Le profil du souscripteur](#)

Diane, pourquoi faire appel à un courtier en prêt immobilier pour financer un projet de construction en ossature bois ?

Avantage 1 : avoir un conseil professionnel personnalisé

Pour bénéficier d'un accompagnement professionnel personnalisé « sur mesure » du début à la fin de votre projet immobilier, je suis là pour vous donner des conseils pour votre investissement financier.

Avantage 2 : avoir les meilleures conditions financières

Pour vous faire réaliser des économies, je vais rechercher et négocier les conditions financières les plus avantageuses (taux d'emprunt, assurance emprunteur, frais de dossier) en mettant en concurrence les différents organismes de financement, afin d'obtenir la meilleure offre de crédit immobilier.

Avantage 3 : avoir un accompagnement du début à la concrétisation du projet

Pour vous faire gagner du temps dans vos démarches, je m'occupe de tout :

- Je vais comparer les différentes propositions, vous les présenter puis vous conseiller sur les avantages de chacune d'entre elles.
- Une fois le choix de la banque effectué par vos soins, je vous accompagne au premier rendez-vous avec le conseiller bancaire.
- Plus globalement, je suis votre intermédiaire entre vous, la banque et éventuellement votre notaire et/ou une agence immobilière pour l'achat d'un terrain sur lequel vous disposerez votre maison en bois.

Quel est concrètement le chemin de l'investissement à suivre pour devenir propriétaire d'une maison en ossature bois ?

Voici les étapes clés pour un financement immobilier avec So Financimo :



1^{er} RENDEZ-VOUS

- Plan de financement
- Enveloppe budgétaire

2 RECHERCHE DU BIEN

- Compromis de vente

4 PRÉSENTATION DU DOSSIER AUPRÈS DES BANQUES PAR LE CABINET SC FINANCIMO

- Recherche des meilleures conditions

6 RENDEZ-VOUS BANQUE

Accompagné de votre courtier
du cabinet **SC FINANCIMO**

8 ACCEPTATION DE L'OFFRE

Après respect
du délai de rétractation

SIGNATURE MANDAT DE RECHERCHE DE FINANCEMENT

- Constitution du dossier

2nd RENDEZ-VOUS VOUS

- Présentation des recherches

7 OFFRE DE PRÊT

Edition de l'offre de prêt
par la banque

SIGNATURE CHEZ LE NOTAIRE

VOUS ÊTES
PROPRIÉTAIRE



Recommandez
NOUS!

Quelles sont vos principales forces pour accompagner au mieux nos clients ?

- **Ayant exercé moi-même le métier de chargée de clientèle** pour les particuliers au sein d'une banque pendant plus de 6 ans, je sais évaluer immédiatement la capacité d'emprunt ainsi que la faisabilité du dossier auprès des banques pour trouver l'offre la plus adaptée.
- **Réactive, à l'écoute de mes clients**, de leurs besoins et leurs envies, je vais cibler et trouver une banque adaptée à leurs profils.
- **Courtitière indépendante et mandatée** par un cabinet de courtage situé en périphérie nantaise (Les Sorinières), je m'appuie sur la force de notre enseigne So Financimo et de notre équipe pour vous faire profiter de conditions préférentielles pour votre projet de construction en ossature bois. Nous collaborons également avec un cabinet de courtage en assurances afin de vous trouver des solutions, si besoin, pour l'assurance de votre prêt immobilier.
- **Courtitière engagée**, notre cabinet de courtage s'inscrit dans une démarche responsable et solidaire. C'est pourquoi une partie de mes honoraires est reversée à des associations dont nous sommes partenaires.

N'hésitez pas à la contacter de notre part, même pour une étude budgétaire, elle est très réactive !

3 choses à savoir sur les crédits à la consommation

Ce prêt est accordé par un établissement de crédit afin de **financer des achats privés jusqu'à 75 000 euros**. Ce dernier permet d'amortir de nombreuses dépenses conséquentes mais il est important de disposer de certaines informations avant toute signature d'un contrat notamment [comment demander un prêt personnel](#).

Les raisons de le contracter

Ce type de crédit sert à **rembourser divers projets personnels** comme l'achat d'une nouvelle voiture ou d'un deux-roues. Des projets de rénovation importants obligent aussi à recourir à un crédit à la consommation afin de financer l'intégralité

des travaux. Cela peut être un plan personnel bien différent comme **un long voyage ou un mariage**.

Le fonctionnement

Le crédit à la consommation est très facile à contracter mais il est tout de même **soumis à de nombreuses règles** régulant son fonctionnement. L'organisme à l'origine du prêt doit donc fournir toutes les informations indispensables : nature du crédit, durée, coût total, nombre d'échéances, taux effectif annuel...

Le prêt à la consommation ressemble aux autres prêts puisque vous vous **engagez à rembourser l'emprunt sur une durée fixe avec un taux appelé TAEG** qui prend en compte les frais occasionnés par le prêt, intérêts et autres frais. Ce taux est fixé selon un algorithme qui inclut dans son calcul le montant du prêt, la durée de remboursement et le profil du contractant.

Le profil du souscripteur

Le crédit à la conso ne nécessite pas des critères très sévères à respecter mais il faut tout de même **s'assurer d'être majeur et de présenter un âge limite de 70 ans**, de résider en France métropolitaine, de percevoir des revenus stables et de ne pas être déjà en situation de surendettement.

La situation professionnelle du souscripteur a un **impact conséquent sur l'accès à un crédit à la consommation**. Ce dernier peut être contracté en étant en intérim ou en situation d'autoentrepreneur tant que les revenus et la capacité de financement suffisent. Ce type de crédit est **même proposé aux étudiants** pour financer leurs études ou logement étudiant selon plusieurs conditions.